

# Mers INFO'



STATION CLASSÉE

Le magazine de votre commune

## Votre nouvelle équipe municipale !!



Vos nouveaux élus,  
la feuille de route pour les mois à venir...

## Le Conseil Municipal

- M. le Maire : Emmanuel MAQUET  
[emmanuel.maquet@merslesbains.fr](mailto:emmanuel.maquet@merslesbains.fr)
- Mme la 1ère Adjointe : Monique EVRARD  
[monique.evrard@merslesbains.fr](mailto:monique.evrard@merslesbains.fr)  
Cohésion sociale, CCAS, grand âge et handicaps
- M. le 2ème Adjoint : Vincent ROUSSELIN  
[vincent.rousseau@merslesbains.fr](mailto:vincent.rousseau@merslesbains.fr)  
Sports, animations, associations, communication
- Mme la 3ème Adjointe : Laurence DREER  
[laurence.dreer@merslesbains.fr](mailto:laurence.dreer@merslesbains.fr)  
Commerce sur l'ensemble de la commune
- M. le 4ème Adjoint : Olivier PORTEBOIS  
[olivier.portebois@merslesbains.fr](mailto:olivier.portebois@merslesbains.fr)  
Sûreté des Mersois, stationnement, police municipale
- Mme la 5ème Adjointe : Régine DOUILLET  
[regine.douillet@merslesbains.fr](mailto:regine.douillet@merslesbains.fr)  
Espaces verts, cadre de vie, cimetières
- M. le 6ème Adjoint : Fabrice HINSCHBERGER  
[fabrice.hinschberger@merslesbains.fr](mailto:fabrice.hinschberger@merslesbains.fr)  
Livre et lecture, expositions, Devoir de mémoire

## Conseillers municipaux délégués

- Séverine BARDOUX-CHONÉ  
Animation du patrimoine - [severine.bardoux.chone@merslesbains.fr](mailto:severine.bardoux.chone@merslesbains.fr)
- Herman BRUN  
Sécurité - [herman.brun@merslesbains.fr](mailto:herman.brun@merslesbains.fr)
- Christine ROBERT  
Marchés de saison - [christine.robert@merslesbains.fr](mailto:christine.robert@merslesbains.fr)

## Conseillers municipaux :

- Thomas FLEUTRE, Céline BERNARD, Thierry WILLEMS, Camille GUSTAVE, Gabin NOGUE, Sandra L'HUILLIER, Jean-Bernard DEVOS, Sandra MAUGER-PRUVOTS, Patrice MOPIN, Marjolaine LUCRON, Jean-Gabriel ROLLERI, Amandine BONCOEUR, Xavier PÉRÈS.

## Sommaire | LES POINTS FORTS DE VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

- Éditorial de M. le maire . . . . . 01
- Les priorités de la nouvelle équipe . . . . . 02
- Vos nouveaux élus : portraits . . . . . 04
- Installation du conseil, l'élection du maire . 06
- Galerie Jules Barni : relance du chantier . . . 08
- Aménagements et travaux . . . . . 10

## L'équipe territoriale

- Directeur général des services : Lionel DUGARDIN  
[lionel.dugardin@merslesbains.fr](mailto:lionel.dugardin@merslesbains.fr)
- Secrétariat de M. le maire et du directeur : Julie DEVAUX  
[julie.devaux@merslesbains.fr](mailto:julie.devaux@merslesbains.fr)
- Service comptabilité / RH : Paul L'HUILLIER  
[compta@merslesbains.fr](mailto:compta@merslesbains.fr)
- Service communication : Ricardo BOIMARE  
[communication@merslesbains.fr](mailto:communication@merslesbains.fr)
- Service population/accueil/Etat civil : Soizig LESUEUR  
[mairie@merslesbains.fr](mailto:mairie@merslesbains.fr)
- Service urbanisme : Nicole GRAIN  
[urbanisme@merslesbains.fr](mailto:urbanisme@merslesbains.fr)
- Service sécurité / Mobilité : Jean-Claude LEBRUN  
[jean-claude.lebrun@merslesbains.fr](mailto:jean-claude.lebrun@merslesbains.fr)
- Agents de surveillance de la voie publique (ASVP)  
[asvp@merslesbains.fr](mailto:asvp@merslesbains.fr) - 02 35 85 91 79
- Service informatique : Benoît AULIN  
[benoit.aulin@merslesbains.fr](mailto:benoit.aulin@merslesbains.fr)
- Service Sports : Vincent DESBONNETS  
[vincent.desbonnets@merslesbains.fr](mailto:vincent.desbonnets@merslesbains.fr)
- Centre communal d'action sociale : Sophie LEROUX  
[ccas@merslesbains.fr](mailto:ccas@merslesbains.fr)
- Service culturel / médiathèque : Magali DUFRIEN  
[magali.dufrien@merslesbains.fr](mailto:magali.dufrien@merslesbains.fr) - 02 35 50 20 79
- Expositions : Agnès JERLIN  
[serviceculturel@merslesbains.fr](mailto:serviceculturel@merslesbains.fr)
- Médiathèque : Fanny CASTELOT - 02 35 50 08 46
- Services techniques : Hervé DUPLESSIS  
[servicestechniques@merslesbains.fr](mailto:servicestechniques@merslesbains.fr)
- Service espaces verts et propreté : Arnaud GREDE  
[arnaud.grede@merslesbains.fr](mailto:arnaud.grede@merslesbains.fr)

- Bienvenue au nouveau chef des pompiers . . 12
- Front de mer : circulation revue . . . . . 13
- Guy Racine, l'artiste aux 1000 couleurs . . . . 18
- Les animations et spectacles . . . . . 20
- «Rendre mémoire» aux sauveurs des villas . 24
- Sécurité et divers . . . . . 30



## Le printemps Mersoï !



## Édito du Maire



Chères Mersoises, chers Mersoï,

Je veux tout d'abord exprimer ma **profonde reconnaissance** à chacun d'entre vous pour avoir choisi de nous faire **confiance** à nouveau lors des élections municipales.

Votre vote est un **encouragement précieux** qui nous pousse à nous engager davantage encore pour notre belle ville. C'est avec un **immense plaisir** et un **enthousiasme renouvelé** que nous abordons ce nouveau mandat.

Nous sommes convaincus que nous pouvons faire de Mers-les-Bains un lieu de vie encore plus **agréable, dynamique** et **solidaire**. Notre priorité, c'est de **servir le quotidien des Mersoï** tout en préparant l'**avenir**.

Nous mettrons tout en œuvre pour **améliorer le cadre de vie** en portant une **attention particulière aux quartiers**, aux espaces verts, aux trottoirs et aux routes.

Deux dossiers importants seront au cœur de notre action dans les prochains mois :

- La **galerie Barni**, dossier pour lequel nous devons sortir de l'impasse,
- La **maison de santé** pluridisciplinaire, pour laquelle nous finaliserons le dossier de permis de construire et lancerons la phase opérationnelle.

Nous sommes également mobilisés pour préparer la saison à venir et offrir aux Mersoï et aux visiteurs un **programme riche et varié**.

Nous sommes convaincus que nous pouvons aller **plus loin ensemble**, pour faire de Mers-les-Bains **une ville où il fait bon vivre**, où les initiatives fleurissent et où la **solidarité** est au cœur de notre action.

Très heureux d'être à votre service, nous vous assurons de **notre engagement et de notre détermination** à travailler pour le bien de notre ville et de ses habitants.

Bien à votre tour 

Résultats des  
élections municipales

Candidats	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Total	Pourcentage
<b>Rassemblement pour Mers</b>	<b>351</b>	<b>256</b>	<b>402</b>	<b>1009</b>	<b>70,02 %</b>
Unissons Mers	198	101	133	432	29,98 %
Exprimés	549	357	535	1441	100,00 %

# LES PRIORITÉS DE LA NOUVELLE ÉQUIPE

LORS DE SON ÉLECTION EN TANT QUE MAIRE DE MERS-LES-BAINS, EMMANUEL MAQUET A DONNÉ LECTURE DE LA «FEUILLE DE ROUTE» DE LA NOUVELLE MANDATURE, QUE NOUS VOUS PROPOSONS VOLONTIERS ICI...

Chères Mersoises et Chers Mersoï,

Avant d'évoquer notre feuille de route, je souhaite saluer et féliciter le maire sortant, Michel Delépine, pour l'organisation de la cérémonie d'installation et l'investissement qui fut le sien depuis plus de 30 ans au service de notre commune.

Je connais les satisfactions que donnent l'exercice de la fonction de Maire mais je connais aussi les difficultés et parfois les contrariétés qu'il faut savoir gérer. Au nom du nouveau conseil municipal, je veux lui dire notre reconnaissance.

Mes chers collègues, 25 ans après avoir été élu maire de Mers-les-Bains pour la 1ère fois c'est, vous l'imaginez, avec une émotion profonde, une **gratitude** immense et avec totale **reconnaissance** envers les Mersoï que je m'exprime maintenant.

Les Mersoï se sont exprimés à plus de 70 % des inscrits, ils ont voté à plus de 70 % pour la liste que j'avais l'honneur de conduire, c'est un **immense honneur et une responsabilité** que je porte avec humilité.

Depuis 2001, date de notre 1ère élection, c'est donc la 5ème victoire, sans compter 2017, que la liste du Rassemblement Pour Mers remporte et que j'ai l'honneur de mener.

Je veux croire que ce n'est pas un hasard si les Mersoï nous accordent depuis 25 ans leur **confiance**. Cette confiance, mes chers collègues, elle repose sur le travail accompli et sur le lien presque familial que nous avons avec les habitants.

En 25 ans notre belle ville a bien changé. Elle est sortie de ses difficultés, elle s'est transformée et elle va au cours du mandat qui s'ouvre ce soir, non seulement continuer, mais surtout **accélérer** ...



M. le maire et ses adjoints, à l'issue de l'élection du Maire le Samedi 21 Mars.

## Mers les Bains, ce sont surtout les Mersoï.

Je pense à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à faire de Mers-les-Bains la commune qu'elle est aujourd'hui : nos anciens maires, nos conseillers municipaux, nos associations, nos commerçants, nos entrepreneurs, nos artistes...

Je pense à nos jeunes, qui représentent l'avenir de notre commune, et à nos aînés, qui nous ont transmis leur sagesse et leur expérience.

C'est donc au terme de 3 mois incroyablement dynamiques que les Mersoï se sont exprimés. Je veux saluer la campagne électorale exemplaire que nous avons menée, sans attaque personnelle et tournée exclusivement vers le projet et l'intérêt général.

C'est dans cet esprit que je veux placer le mandat de 6 ans voire 7 ans qui s'ouvre. Nous siégeons, pour la première fois depuis 1995, avec des élus d'opposition. J'ai eu l'occasion de siéger ici de 1995 à 2001 sur les bancs de l'opposition. Ces élus trouveront

en moi un maire respectueux des droits de l'opposition et j'espère trouver en eux des opposants tournés vers l'intérêt général de notre commune.

J'ai été heureux au cours de cette campagne de proposer à nos habitants un magnifique projet pour Mers articulé autour de 4 grands axes.

### 1) Améliorer le quotidien

Notre priorité absolue, je le réaffirme, c'est la santé. Très vite, je ferais le point avec l'ensemble des acteurs de ce sujet : architecte et services. Nous devons faire vite et **valider le permis de construire d'ici le 3ème trimestre 2026**.

Autre grande priorité de ce mandat, le **logement**, avec l'arrivée des deux EPR de Penly,

Nous allons travailler pour que nos habitants puissent bénéficier des emplois et des retombées économiques de ce projet majeur mais aussi permettre aux ouvriers, aux techniciens et aux cadres de Penly de trouver ici des logements pour s'y installer.

Le **cadre de vie et la propreté** font partie aussi de nos priorités : nous renforcerons les équipes de nettoyage, nous améliorerons l'éclairage public et créerons des espaces verts pour que nos habitants puissent vivre dans un environnement encore plus agréable.

Bien vivre à Mers, c'est aussi y vivre en **sécurité** : nous créerons une véritable police municipale pour renforcer la sécurité et lutter contre les incivilités. Parce que la sécurité, Mesdames et Messieurs, c'est aussi l'affaire du Maire, nous devons **protéger** les Mersoises.

## 2) Accompagner toutes les générations

Dès la prochaine réunion du conseil municipal, nous doublerons les aides régionales sur le transport et la garde d'enfants pour aider nos familles à concilier vie professionnelle et vie familiale.

Dès la rentrée scolaire de septembre, nous proposerons aux jeunes Mersoises des études dirigées et l'apprentissage de l'anglais dès le primaire pour leur donner les meilleures chances de réussite.

## 3) Exprimer l'ambition de faire toujours plus rayonner Mers.

Très vite, je réunirai l'ensemble des intervenants du dossier de la galerie Barni pour définir une stratégie et fixer un calendrier pour le redémarrage du chantier sur le dernier quadrimestre 2026. Ce projet emblématique doit être un **symbole de notre dynamisme et de notre attractivité**.

Je souhaite aussi que notre politique d'**animation** puisse s'incarner par la définition d'un véritable calendrier des événements Mersoises pour que nos habitants et nos visiteurs puissent profiter de notre **offre culturelle et touristique**.

Avant la saison 2026, nous ferons un point très précis sur le projet de transformation de l'ancienne école maternelle Curie en **pôle associatif** avec notre nouvelle salle des fêtes.



Je veux aussi rapidement définir les priorités d'action à mener sur notre **église** dont nous fêterons le centenaire en 2028.

## 4) Préparer l'avenir

Mers est soumise aux **risques de submersion marine** ; notre devoir est d'être en anticipation de ces événements.

Nous devons travailler avec le syndicat mixte baie de Somme et la communauté de communes pour mettre en œuvre une **stratégie face aux risques** de submersion Marine et d'érosion du trait de côte. Vous connaissez mon intérêt pour ces sujets...

Mesdames et Messieurs, ce programme se fera **sans augmentation d'impôt** et nous nous battons aussi pour qu'il en soit de même à la communauté de communes des villes sœurs.

Pour mettre en œuvre ce programme je sais pouvoir m'appuyer sur l'équipe municipale élue à mes côtés, qui vous est présentée pages suivantes.

Mesdames et Messieurs, vous l'aurez compris, nous avons une **volonté**, c'est celle d'**aller vite et de rapidement répondre aux attentes des Mersoises et Mersoises**.

L'élection municipale permet aussi de désigner vos représentants à la communauté de communes ; nous serons 3 élus à représenter notre commune au sein des villes sœurs. Vous pouvez là aussi **compter sur nous** pour peser sur les décisions.

Notre communauté de communes doit changer de braquet et de direction.

**Dans un territoire comme le nôtre, nous devons prendre la compétence scolaire et périscolaire, la compétence santé, le sport, dynamiser le développement économique et touristique, revoir les infrastructures déficitaires qui pèsent sur l'imposition des ménages.**

Avoir une autre **ambition pour le territoire**, c'est aussi avoir une autre direction de l'exécutif de notre intercommunalité !

En conclusion, quelle que soit la place ou la tâche que nous occupons dans cette organisation, nous sommes tous déterminés à **donner le meilleur de nous-même pour servir notre commune et ses habitants**.

Je veux également associer à cette dynamique l'ensemble du personnel municipal ; chacun dans ses responsabilités, je sais pouvoir compter sur eux et je veux les assurer de mon estime et de ma considération.

Cette équipe municipale, Mesdames et Messieurs, elle est solide et compétente ; elle travaillera ensemble au développement de notre commune et améliorera la **qualité de vie des Mersoises** pour faire de Mers-les-Bains une ville **encore plus agréable à vivre**.

Je voudrais terminer par cette citation de Nelson Mandela :

*"La plus grande gloire n'est pas de ne jamais tomber, mais de se relever à chaque fois."*

Je suis prêt, oui, je suis prêt comme jamais, à relever ces défis avec vous, parce que je suis convaincu que

**nous irons plus loin ensemble.**

**Vive Mers-les-Bains !**

**Vive la République !**

**Vive la France !**

Emmanuel **MAQUET**

Maire, Conseiller régional

Député de la 3ème circonscription de la Somme des 15ème et 16ème législatures.

## VOS NOUVEAUX ÉLUS : PORTRAITS

LE CONSEIL MUNICIPAL A ÉTÉ MIS EN PLACE LE SAMEDI 21 MARS. NOUS VOUS PRÉSENTONS VOS NOUVEAUX ÉLUS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES ET, EN PAGES SUIVANTES, L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS...

### ■ VOTRE MAIRE



**MAQUET Emmanuel**  
Maire de Mers-les-Bains  
Délégué Communautaire

Agé de 57 ans, Emmanuel MAQUET, ancien agent d'assurances, a été maire de notre commune de 2001 à 2017 et conseiller général du Canton d'Ault de 2004 à 2015.

En 2015, à la suite du redécoupage des cantons, il est élu conseiller départemental du canton de Friville-Escarbotin jusqu'en 2017, en devient le 3ème vice-président.

En 2015, il est président du Syndicat mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, dont il doit démissionner en 2017, comme pour son mandat de maire, à la suite de son élection en tant que député de la 3ème circonscription de la Somme à l'Assemblée nationale.

En juin 2021, Il est élu Conseiller régional des Hauts-de-France. Il est réélu Député en 2022, jusqu'à la dissolution de l'Assemblée en Juin 2024. Le 21 Mars 2026, il est réélu maire de Mers-les-Bains.



### ■ VOS ADJOINTS AU MAIRE

Élus «Rassemblement pour Mers»



#### • EVRARD Monique

**1ère Adjointe**, adjointe au maire à la cohésion sociale, au CCAS, au grand âge et aux handicaps.  
Déléguée Communautaire



#### • ROUSSELIN Vincent

**2ème Adjoint** au maire aux sports, aux animations, aux associations, à la communication.  
Délégué Communautaire



#### • DREER Laurence

**3ème Adjointe** au maire au commerce sur l'ensemble de la commune.



#### • HINSCHBERGER Fabrice

**4ème Adjoint** au maire au livre et à la lecture, aux expositions et au Devoir de mémoire.



#### • DOUILLET Régine

**5ème Adjointe** au maire aux espaces verts, au cadre de vie et aux cimetières.



#### • PORTEBOIS Olivier

**6ème Adjoint** au maire à la sûreté des Mersoises, au stationnement et à la police municipale.

## VOS CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



• **BARDOUX-CHONÉ**  
**Séverine**

*Conseillère municipale  
déléguee à l'animation  
du patrimoine.*



• **BRUN Hermann**

*Conseiller municipal  
délégué à la sécurité*



• **ROBERT Christine**

*Conseillère municipale  
déléguee aux marchés  
de saison*



• **FLEUTRE Thomas**

*Conseiller municipal*



• **BERNARD Céline**

*Conseillère municipale*



• **WILLEMS Thierry**

*Conseiller municipal*



• **GUSTAVE Camille**

*Conseillère municipale*



• **NOGUE Gabin**

*Conseiller municipal*



• **L'HUILLIER Sandra**

*Conseillère municipale*



• **DEVOS Jean-Bernard**

*Conseiller municipal*



• **MAUGER-PRUVOTS**

**Sandra** *Conseillère mun.  
déléguee communautaire suppléante*



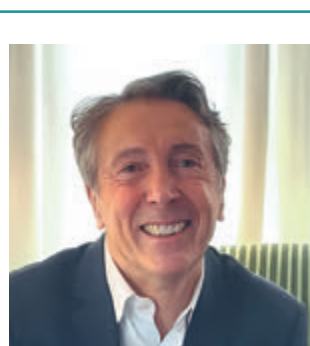
• **MOPIN Patrice**

*Conseiller municipal*



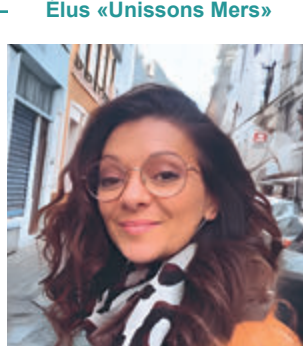
• **LUCRON Marjolaine**

*Conseillère municipale*



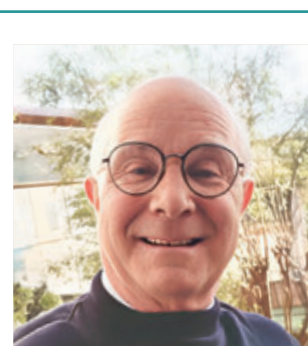
• **ROLLERI Jean-Gabriel**

*Conseiller municipal*



• **BONCOEUR Amandine**

*Conseillère municipale*



• **PÈRÈS Xavier**

*Conseiller municipal*

Élus «Unissons Mers»



**Le déroulé de l'élection** : réélus et nouveaux élus prennent place autour de la table du conseil, présidé en ouverture par le Maire sortant, Mr Michel DELÉPINE. Comme la Loi le précise, la présidence du conseil revient ensuite au doyen, Mr Patrice MOPIN. Après avoir recueilli la candidature de Mr MAQUET proposée au nom de l'équipe «Rassemblement pour Mers», Mr MOPIN fait procéder à l'élection du nouveau maire à bulletin secret.



Après décompte, Mr MAQUET est élu et investi dans ses fonctions de Maire de Mers-les-Bains. Mr MOPIN regagne sa place au sein du conseil.



Mr le maire assure alors la présidence de la séance et fait procéder à l'**élection des adjoints** par scrutin de liste. MM. EVRARD, ROUSSELIN, DREER, PORTEBOIS, DOUILLET ET HINSCHBERGER sont élus (ou réélus selon le cas de chacun) adjoints au Maire. Leur écharpe leur est remise par Mr le maire, (*décor argent pour les adjoints, or pour le Maire...*).



L'élection du Maire et des Adjoints, des conseillers, est un **grand moment républicain, empreint de citoyenneté et de valeurs fortes**, un héritage de 1789. Porter l'écharpe tricolore est un symbole, c'est aussi une responsabilité, une conscience de servir Mers-les-Bains et les Mersois.

# Élections



Venus en voisins et amis, Mr le maire de Eu Robin **DEVOGELAERE-POZZO**, l'ancien maire d'Amiens et 1ère vice-présidente de la région Mme Brigitte **FOURÉ**, Mr le maire de Beauchamps Jean-Charles **VITAUX**, M. le maire de Friville Allan **DEPOILLY**. A l'issue, l'équipe municipale, les Mersoï, amis et sympathisants sont allés déposer une **gerbe au pied du monument aux Morts**, en hommage républicain à tous les Soldats ou Résistants locaux morts pour la France, accompagnés par notre excellente Harmonie Municipale. "Connaître le passé, c'est mieux anticiper l'avenir"...



L'harmonie municipale a accompagné ce très **beau moment de vie démocratique**. Merci à tous et à leur directeur Philippe **LOTTIN**.



👉 **La dynamique se poursuit pour Mers-les-Bains, portée par une équipe municipale mobilisée et déterminée à agir pour l'ensemble des Mersoï !**

**MERCI À TOUS LES MERSOÏS QUI NOUS ONT FAIT LE PLAISIR D'ASSISTER À L'ÉLECTION ET QUI SONT VENUS AU VIN D'HONNEUR AU PAVILLON DES BAINS. MERCI À TOUTE L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES ET DES MUSICIENS DE L'HARMONIE MUNICIPALE ET DU BRASS BAND POUR AVOIR ACCOMPAGNÉ MUSICALEMENT L'ÉVÈNEMENT, AINSI QU'AUX ANCIENS COMBATTANTS ET AU PORTE-DRAPEAU. CETTE ÉLECTION A ÉTÉ UN GRAND MOMENT D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE PRIVILÉGIÉ ENTRE LES ÉLUS ET LES MERSOÏS, UN MOMENT, NOUS VOUS L'ASSURONS, QUI A FAIT CHAUD AU COEUR DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE. **NOUS IRONS PLUS LOIN ENSEMBLE !!****

## GALERIE JULES BARNI : CHANTIER À RELANCER POUR CE TRÈS BEAU PROJET

L'ÉQUIPE MUNICIPALE L'A ANNONCÉ CLAIEMENT LE 21 MARS : LE CHANTIER DE LA GALERIE JULES BARNI, A L'ARRÊT DEPUIS BIEN TROP LONGTEMPS, DOIT REDÉMARRER ! CE TRÈS BEAU PROJET, STRUCTURANT POUR LA STATION BALNÉAIRE, DOIT REDEVENIR LE TRAIT D'UNION EFFICACE QU'IL ÉTAIT...



▲ L'architecte ZISSELER, les élus MM. ROBERT, DREER et M. le maire ont visité le chantier le 23 Mars...

**Trait d'union ?** De fait, la galerie Jules Barni, galerie commerciale au rez-de-chaussée et de logements au 1er étage dès sa construction en 1873, et jusqu'à encore il y a quelques années, est un parfait **trait d'union** entre la place centrale de la station et son esplanade, sa plage, son site environnemental et son patrimoine classé d'exception.

Mais ce **magnifique chantier de rénovation complète**, lancé il y a plusieurs mois et que nous vous avons présenté dans ce journal, est hélas bloqué en raison d'une réserve quant à la solidité globale du bâtiment D (celui qui donne sur la pente Maurice Holleville).

Dès son élection, Mr Maquet l'avait clairement réaffirmé en ces termes : *«Très vite, je réunirai l'ensemble des intervenants du dossier de la galerie Barni pour définir une*



A gauche, le travail de charpente pour soutenir les planchers en arrière, et le décaissement des fondations du sous-sol pour une meilleure hauteur de plafond. Ci-dessus, les piliers de soutien de l'angle en bas de la pente Maurice Holleville sont très fragiles...



▲ Ci-dessus, à G. et à Dr, les charpentiers ont déjà mis en place les bases de la future toiture.

◀ Ci-contre à G., pose des charpentes pour les futurs planchers et plafonds.

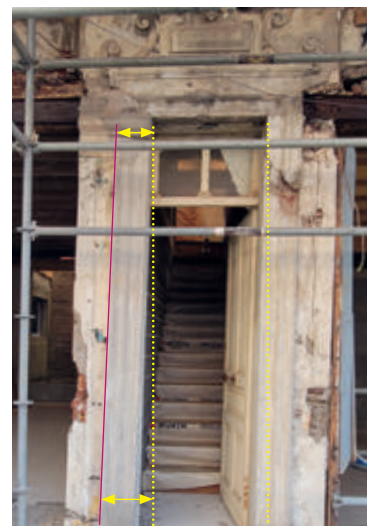
► Ci contre, les ferrillages des garde-corps ont éclaté et donc fragilisé les murs de haut en bas.

▼ Ci-dessous, les graves problèmes structurels, dès l'origine de la galerie, se révèlent ici : l'IPN de droite se poursuit-il sur la gauche ? Son soutien par le pilier droit de la porte, lui-même très dégradé, est-il suffisant ? Autant de soucis à régler avant de poursuivre.

**stratégie et fixer un calendrier pour le redémarrage du chantier sur le dernier quadrimestre 2026. Ce projet emblématique doit être un symbole de notre dynamisme et de notre attractivité».**

Une première réunion a donc eu lieu, ainsi qu'une seconde, du chantier lui-même, avec la nouvelle équipe municipale et l'adjointe au commerce Laurence DREER, ce qui a permis de définir certaines priorités, dont une contre-expertise nécessaire à la défense des intérêts de la commune.

Elus et services sont pleinement mobilisés pour relancer ce beau projet d'ici la rentrée. A suivre... ■



► Ci-contre à dr : Les encadrements de porte ne sont plus droits depuis longtemps, signe de mouvements importants de la façade du bâtiment. Rien de compliqué, mais il faudra du temps et du savoir-faire technique pour restituer ces éléments architecturaux...

# TRAVAUX ET ENTRETIEN DIVERS

## NOS SERVICES MOBILISÉS POUR NOTRE CADRE DE VIE

CES DERNIÈRES SEMAINES, DIFFÉRENTS CHANTIERS DE PRÉPARATION ET D'ENTRETIEN DE LA COMMUNE, HABITUELS EN SORTIE D'HIVER, PERMETTENT D'ABORDER SEREINEMENT LES BEAUX JOURS ET LES PREMIERS GRANDS WEEK-ENDS, COMME CELUI DE PÂQUES. RETOUR EN IMAGES SUR LES ACTIONS EN VILLE, ICI OU LÀ...



*Les abords du carrefour «de la Taverne» ont été considérablement valorisés, mi-avril...*

Nos services techniques et des espaces verts ont créé de **nouvelles bordures** pour renforcer l'aspect fleuri et environnemental des abords du carrefour dit "de la Taverne". Même chose en contrebas du pôle associatif (ex-école Curie). Fleuris, végétalisés toute l'année, ces endroits de fort passage seront plus agréables et accueillants.



Une vaste opération de désherbage a aussi été menée dans les quartiers, avec l'aide des équipes d'ADI Somme dont le "Dépôt", toutes les rues des jardins fleuris, les Joncs-Marins, l'Avenue Marie et Pierre Curie, les rues Jules Barni et adjacentes au front de mer, la rue du 4 Septembre, etc...

(NB : le service des espaces verts tient à préciser qu'il appartient aux habitants de nettoyer eux-mêmes leurs pieds de façades : en fait l'espace entre le trottoir et leur habitation, où poussent souvent des mauvaises herbes. Merci de votre compréhension).



Nettoyage aussi pour le beau puits de la Cité Notre-Dame, et traitement de ses ventelles. Puis changement

complet de la stèle de la plaque en hommage à Jules Mopin, rue du même nom, qui a été entièrement refaite (coulage et installation).



## Aménagement



Le **mur chasse-mer** de l'esplanade a été nettoyé au dispositif à haute-pression, de même que les bordures de l'**aire de jeux** des petits et le **mobilié urbain** un peu partout en ville (bancs, pieds de lampadaires...). Le changement est visible !

Nos services techniques ont aussi porté leur attention sur l'aire de jeux des petits, dont le **sable** a été changé pour leur plus grand plaisir !

Sans oublier, en ateliers, la remise en peinture des **cabines-boutiques** bientôt réinstallées sur l'esplanade, le nettoyage des **planchers**, etc...

C'était aussi la fin, début avril, du chantier de **régalage** des galets (nivellement) pour la future mise en place des cabines de plage, ainsi que des restaurants comme «LA BELLE PLAGÉ» et «LES MOUETTES».

► A noter aussi que le **parvis devant le poste de secours** sera ces prochaines semaines revu et corrigé : les briques cassées à de nombreux endroits seront retirées et remplacées par un enrobé à dominante rouge foncé.

Les briques encore valides seront **réutilisées** pour réparer d'autres endroits de la promenade : une belle amélioration en perspective et pour la **sécurité** de tous. A chaque fois que c'est possible, nous réemployons les matériaux qui doivent être enlevés ici ou là, afin de ne pas avoir à en acheter de nouveau : une gestion pleinement responsable des biens et des moyens communaux.



# PASSATION DE COMMANDEMENT : FRANÇOIS CHEVALLIER NOUVEAU CHEF DES POMPIERS

L'ADJUDANT-CHEF FRANÇOIS CHEVALLIER A PRIS, FIN JANVIER, LA TÊTE DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MERS-LES-BAINS. APRÈS 17 ANNÉES À SA TÊTE SOIT DEPUIS 2008, LE CAPITAINE PHILIPPE DUCROIX, LUI A OFFICIELLEMENT TRANSMIS SON COMMANDEMENT LORS D'UNE BELLE CÉRÉMONIE.

Beau moment, protocolaire d'abord, chaleureux ensuite, chez nos pompiers, pour la cérémonie de passation de commandement entre le capitaine Philippe **DUCROIX** et l'adjutant-chef François **CHEVALLIER**, le 28 Janvier.

La cérémonie protocolaire s'est déroulée sur la place du Marché, en présence du directeur adjoint du SDIS80 le Colonel Christophe PETIT, de la présidente du Département et du CASDIS Christelle HIVER, de notre précédent maire Michel DELÉPINE et de l'équipe municipale de Mers-les-Bains, de nombreux élus départementaux et régionaux.

Le capitaine a été décoré de la Médaille d'Honneur des Sapeurs-pompiers - Service exceptionnel, échelon argent avec rosette.

Cette cérémonie a marqué un moment fort de la vie du centre, car c'est de fait une transition, une page importante qui se tourne et une autre qui s'ouvre.

M. DELÉPINE a salué le parcours et la mobilisation du capitaine durant toutes ces années d'engagement au service de la population, et a souhaité bon vent dans ses nouvelles fonctions à l'adjutant-chef François Chevallier.

"La bonne entente du duo Maire/Chef de centre est en effet primordiale pour une commune comme Mers-les-Bains, et dont la fréquentation est extrêmement importante, en particulier l'été" indiquait-il avant de remettre quelques présents aux concernés au nom de la ville de Mers. ■



*Nous renouvelons volontiers ici au nouveau chef tous nos souhaits de pleine réussite dans ses nouvelles fonctions, ainsi que toutes nos félicitations au Capitaine DUCROIX ainsi qu'à l'ensemble des personnels du centre Mersoïse et leurs familles.*



L'adjutant-chef CHEVALLIER



Le capitaine DUCROIX



# ÎLOT CENTRAL DU FRONT DE MER : LA CIRCULATION REVUE, CELLE DES PIÉTONS AUSSI !

DU NOUVEAU SUR LE FRONT DE MER : UNE CIRCULATION REPENSÉE POUR PLUS DE SÉCURITÉ ET DE CONFORT ! DEPUIS MI-AVRIL, ON CIRCULE DIFFÉREMMENT AU COEUR MÊME DE L'ESPLANADE, POUR MIEUX PARTAGER L'ESPACE ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE CIRCULATION ET DE PROMENADE...

Depuis mi-avril, une nouvelle organisation de la circulation est mise en place sur le front de mer, au niveau de l'îlot central, entre les rues Paul Doumer et Sadi Carnot, pour mieux partager l'espace et améliorer les conditions de circulation et de promenade, autour de trois priorités :

🚧 Plus de sécurité, avec l'installation de plots béton et l'éloignement des véhicules des terrasses côté mer,

🚶 Plus de place pour les piétons, avec la suppression d'une rangée de tables côté mer,

🌟 Plus d'attractivité pour les commerces, avec des terrasses réorganisées, réunifiées, plus lisibles et mieux intégrées à l'esplanade. ■



*Pour les véhicules circulant de la falaise vers Le Tréport, la circulation se fait désormais sur la gauche du terre-plein central (côté commerces), et non plus sur la droite. Cela renforce la sécurité de tous. La promenade s'en trouve élargie. C'est un test jusqu'à fin Avril/début Mai, en lien avec les commerçants concernés, que nous remercions pour leur participation. Nous vous informerons de la suite donnée...*

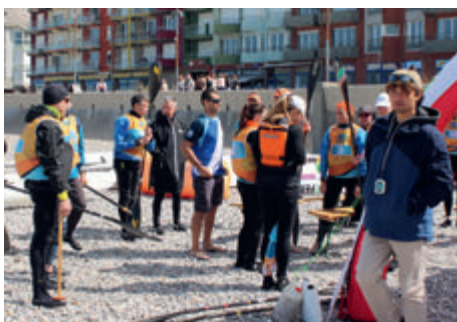
## • UN CHAMPIONNAT RÉGIONAL... EN ATTENDANT CET ÉTÉ !!

🇫🇷 Le championnat régional Ocean Racing de la Région Hauts-de-France (4 clubs de la région représentés) et une régates départementale CD Voile de la Somme de planche à voile ont réuni une trentaine de compétiteurs, dimanche 12 avril (2 clubs du département représentés), au club Glisse Sensations Mers.

Un bel avant-goût, avant le grand rendez-vous de l'été !

🌊 Notre Ville de Mers-les-Bains accueillera du 4 au 7 juillet 2026 les **Championnats de France d'Ocean Racing**, avec plus de 300 compétiteurs attendus !

🌊 Notre littoral s'y prépare déjà... et le spectacle s'annonce exceptionnel. Plus d'infos à venir !



## Du côté des assos...

### JEUX, VOYAGES, PROJETS AU CLUB 3 MERSOIS

Fin Janvier avait lieu l'assemblée annuelle du **club 3 Mersois**, club des aînés de Mers-les-Bains.

Présidé par Jean-Claude **IMBERT**, le Club regroupe 56 adhérents et propose ses activités de Septembre à Juin, tous les jeudis de 13 h à 17 h au pôle associatif Curie (ancienne école maternelle).

Les aînés aiment les jeux divers, faire des lotos et concours de belote, de tarot. Il leur est aussi proposé un repas par mois. Le club organise également un voyage par an.

Cette année, c'est la somptueuse Corfou qui est à l'honneur. Plusieurs projets sont à l'étude, dont une sortie cabaret en décembre 2026.

Jean-Claude Imbert a remercié la municipalité et le département pour leur soutien financier.

Pour clôturer cette assemblée générale, notre précédent maire Michel



Delépine et Monique Evrard, la 1ère adjointe, ont salué la vitalité de l'association de par la variété des activités et sorties proposées et ont

proposé leur aide au Club pour qu'il se fasse connaître plus encore, notamment pour les nouveaux habitants de la cité balnéaire. ■

### LES ANCIENS COMBATTANTS MERSOIS EN AMICALE

L'Amicale des **Anciens Combattants de Mers-les-Bains** (ex-UNC) réunit 30 adhérents locaux. Présidée par Jean-Claude Flament, l'Amicale, lors de son assemblée annuelle début 2026, a souligné que 2025 avait été «riche en événements» avec notamment le changement de nom et de statuts de l'association.

Pour les commémorations, l'amicale a accueilli un jeune porte-drapeau, Téo **POUILLY**, 14 ans. Saluant son engagement, tous ont espéré que cela suscite des vocations.

L'amicale envisage de mettre à l'honneur les femmes Résistantes par la pose d'une plaque. Elle s'est réjouie du succès de deux conférences sur le thème de la guerre d'Algérie ; la 1ère sur les causes du conflit armé et le film «Des hommes». La 2ème sur l'attentat du Petit-Clamart contre le général De Gaulle par le conféren-



cier Mathieu Geagea. A l'issue notre précédent maire Mr Michel Delépine a insisté sur la «nécessité du main-

tien du devoir de mémoire, d'accueillir des jeunes pour assurer une continuité». ■

## CLASSES DE NEIGE EN HAUTE-SAVOIE

ET DIPLÔMES POUR LES PETITS MERSOIS...



Les petits Mersoï sont allés vivre une **belle semaine de classes de neige aux Carroz d'Araches**, en Haute-Savoie, mi-Mars, où ils se sont rendus avec des enfants de Oust-Marest. Dès l'arrivée, il a fait super beau, avec du

soleil et surtout de la **neige** !!! Nos félicitations à toute l'équipe pédagogique, dont Mme Virginie Greuez, professeure des écoles, et bien sûr à celle d'animation avec Alexis Coquelin et Ethan Branlant. ■



## SAVOIR ROULER...

Prévenir les accidents de la route, les chutes de vélo, de bicyclette, éviter autant que possible les accidents, parfois graves : c'est le but de **SAVOIR ROULER**, une opération de sensibilisation à la **sécurité routière** dans les écoles.

Menée par les bénévoles Justine, Patricia et Jean-Paul du COB76, **l'action a été un succès**, avec près de 40 diplômes remis aux petits Mersoï des classes de Virginie Greuez et Gérald Maës, à l'école Jules Verne. ■

# RETOUR SYMPA POUR CLIC@MERS :

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS MERSOIS

APRÈS UN BON BILAN ET DE BELLES ANIMATIONS, L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS MERSOIS CLIC@MERS ÉTAIT EN SOMMEIL. ELLE REVIENT SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE ET PROPOSE UN PREMIER ÉVÈNEMENT, UN FESTIVAL JAZZ, DÉBUT SEPTEMBRE... 3 QUESTIONS À PASCAL DION, SON PRÉSIDENT.



Pascal DION relance Clic@mers...

Le saviez-vous ? L'association des Commerçants Mersoises a été créée en **1926** ! Elle a donc **100 ans** cette année, et pour fêter cela, des bénévoles et le président Pascal DION, ex-commerçant bien connu, proposent un **1er événement, un week-end entier dédié au Jazz**, les samedi 12 et dimanche 13 Septembre, à Mers-les-Bains bien sûr ! **3 questions au Président...**

### • Pascal DION, vous aviez déjà animé Clic@mers par le passé. Dites-nous ce qui se prépare ?

«Nous allons faire vibrer Mers ! Nous créons un tout nouveau festival, le **JAM-Jazz à Mers**, un événement né de la passion d'un groupe de Mersoises amoureux de musique et de culture.

Pendant 2 jours, la ville vivra au rythme du jazz, du Blues et du Rythm'Blues, avec 12 groupes sur 3 scènes : l'esplanade face à la mer, la grande place du marché face aux Restaurants et le Pavillon des Bains pour une grande soirée de gala.

Concerts, expositions Jazz, ambiance festive... le JAM sera un événement fédérateur, populaire et ouvert à tous !»

### • Quels sont vos moyens pour concrétiser ce beau projet ?

«Le festival s'appuie sur une équipe 100 % bénévole et des partenariats locaux.

La ville de Mers-les-Bains met à disposition le Pavillon des Bains, tandis que de nombreux

**FESTIVAL**  
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION CLIC@MERS (CLIC@MERS@GMAIL.COM)

**JAM**  
Jazz à Mers

- 2 jours
- 12 groupes
- 3 scènes

**SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026**  
**À MERS-LES-BAINS**

- Ann Diaz Yokatta bro
- Black Hats
- Camart Jazz
- Charbonnel Vivien Geslin
- Guitario
- Lombrics Bleus
- Loscar Combo
- Mers Melodie et atelier Jazz EMM
- Red House
- Salssetcho
- So Watt
- Stephano Magenzani

info@jazzamers.fr

Suivez-nous sur jazzamers

commerçants et acteurs locaux participent déjà à la réussite du projet».

### • Auriez-vous un message pour les Mersoises ?

«Vous aussi, participez à cette belle aventure : Commerçants, artisans, professions libérales, industriels, n'hésitez-pas...» indique le bénévole qui ajoute :

«Avec votre participation à **Clic@Mers**, vous soutenez un événement culturel d'envergure régionale, faites rayonner Mers-les-Bains et son tissu économique, bénéficiez de visibilité sur les supports (affiches, flyers, réseaux sociaux, programmes...), et participez à une dynamique collective porteuse d'énergie et de convivialité» !

Pour contacter Clic@mers :  
[clicamers@gmail.com](mailto:clicamers@gmail.com)

# COUP DE POUCE AUX ACTIFS

## TRANSPORT ET GARDE D'ENFANTS : LA VILLE DOUBLE L'AIDE RÉGIONALE

C'EST POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES MERSOIS : VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE S'ÉTAIT ENGAGÉE A DOUBLER LES AIDES RÉGIONALES AU TRANSPORT ET À LA GARDE D'ENFANTS, ELLE LE CONCRÉTISE.

Parce que le quotidien des travailleurs et des familles est au cœur de nos préoccupations, la ville de Mers-les-Bains a décidé de renforcer concrètement son soutien aux habitants actifs. Désormais, pour accompagner ceux qui font face aux frais de transport et de garde d'enfants, la commune s'aligne sur les aides de la Région Hauts-de-France en doublant les montants versés.

### **Transport : vos trajets domicile-travail moins chers**

Vous devez utiliser votre véhicule personnel pour vous rendre sur votre lieu de travail ? L'aide au transport aux particuliers est faite pour vous ! L'aide passe de 20 € à **40 €** par mois. (20 € Région + 20 € Ville. 15 € / mois si apprenti).

### **Petite enfance : un soutien pour la garde d'enfants**

Pour les parents d'un enfant de moins de 3 ans non scolarisé, les frais de garde représentent souvent un budget conséquent. Là aussi, l'aide passe de 20 € à **40 €** par mois et par enfant (20 € Région + 20 € Ville. 30 € par mois et par enfant pour une famille monoparentale).

► Les deux aides sont cumulatives et seront versées tous les trimestres. Quelle que soit la composition familiale, le montant est majoré de 10 € par enfant en situation de handicap et faisant l'objet de la garde. Le montant est majoré de 10 € dès lors que le ou l'un des parents est en situation de handicap. Si les deux parents sont en situation de handicap, le montant est majoré de 10 €.

Pour profiter de ce complément communal, vous devez d'abord **bénéficier des aides correspondantes de la Région Hauts-de-France**, puis venir en mairie nous déposer copie de votre confirmation d'aide de la part de la région, un justificatif de domicile et un R.I.B.



**Mers-les-Bains, une ville solidaire à vos côtés.**

## • UNE MÉDAILLE D'OR POUR PHILIPPE LOTTIN

Fin janvier en mairie, avaient lieu les vœux au personnel. L'occasion pour le directeur général des services Lionel Dugardin d'évoquer «Toutes les réalisations concrétisées par la mobilisation des services administratifs et techniques de la commune. Cette année aura permis, elle aussi, de concrétiser bien des dossiers satisfaisants pour la commune».

M. DELÉPINE, ancien maire, confirmait : « Sans les agents communaux, titulaires ou contractuels, -et j'observe la qualité de leur relationnel, quel que soit le statut- les élus, l'équipe municipale, ne peuvent pas

grand-chose. Les agents communaux mettent en œuvre les décisions de l'équipe au quotidien. Merci à tous».

L'agent Philippe **LOTTIN** recevait ensuite la **médaille communale, départementale et régionale Or pour 35 ans de carrière**.

Débutant à Cayeux en 1990, Philippe LOTTIN devient professeur de musique en 2006, directeur de l'école municipale de musique en 2009. Il est aussi le dynamique chef de notre excellente Harmonie Municipale ainsi que du Brass Band de la Côte Picarde. ■



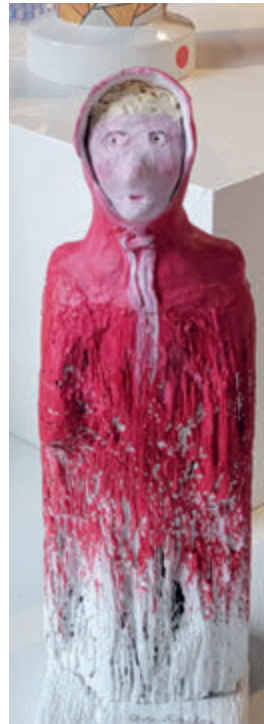
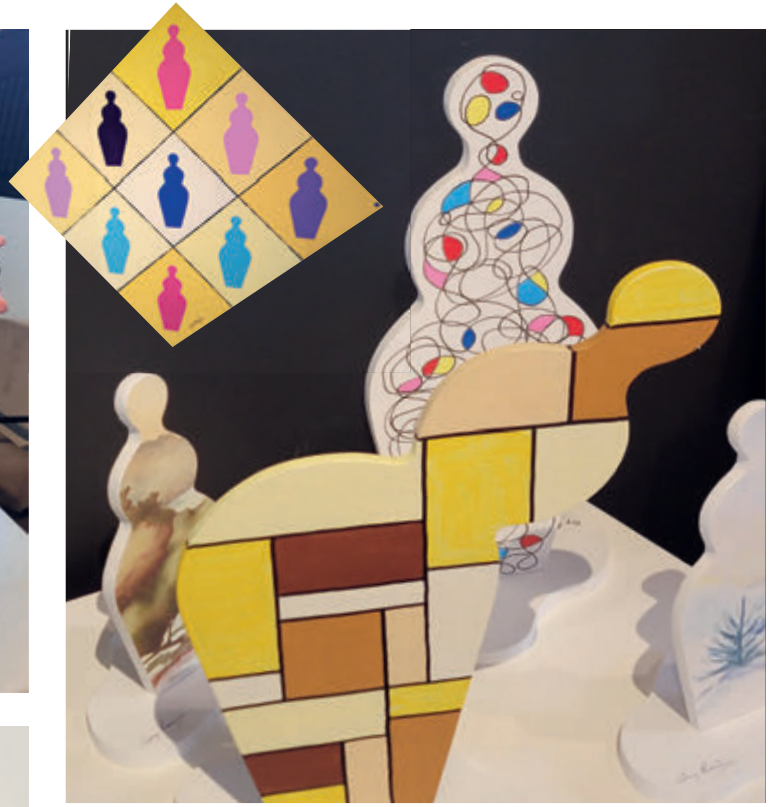
## L'ARTISTE GUY RACINE : UNE PRÉSENCE, UN SOURIRE, DES MATIÈRES, DES COULEURS...

BIEN CONNU À MERS-LES-BAINS ET SA RÉGION POUR SES FAMEUSES «SIRÈNES PICARDES», DONT UNE, À MI-CHEMIN VERS LA FALAISE, SURPLOMBE L'ESPLANADE, L'ARTISTE GUY RACINE EXPOSITAIT EN FÉVRIER À L'ESPACE PRÉVERT. RENCONTRE D'UN ARTISTE SYMPATHIQUE ET (RE) DÉCOUVERTE DE SON UNIVERS...

Ici ou là, à l'espace Prévert, sur les murs, dans des vitrines ou présenté en un savant assemblage, des toiles, des petits personnages, ou encore les fameuses sirènes Picardes de l'artiste Guy Racine. Sympathique, accessible, l'artiste explique volontiers sa démarche.

Il travaille plusieurs matières dont le papier, le bois flotté, le béton, la peinture à l'huile, le vernis, selon des techniques qui lui sont propres. Facile alors pour lui, ancien ingénieur de métier, de créer un univers coloré, vivant, chaleureux, insolite. SON univers, qu'il partage volontiers et avec le sourire. Retour en images... ■





# Le programme de Printemps

## Vendredi 10 avril

Spectacle au Pavillon des Bains  
**Jonathan Dassin** : «**Joe Dassin** Heritage tour»  
en partenariat avec *Ginger*



## Samedi 25 Avril

Concert au Pavillon des Bains  
**Natasha St Pier** «**Mon histoire d'amour c'est vous**»  
20 h 30 Prix public : Cat unique : 42 €  
Placement : assis numéroté  
Spectacle Ginger  
Lien de billetterie :  
<https://www.ginger.fr/manifestation/natasha-st-pier-mon-histoire-damour-cest-vous/>  
Billetterie Auchan, Espace Culturel Leclerc ou en ligne sur le réseau ticketmaster

## Mardi 28 avril

Conférence **Les secrets de l'Antique : Les Celtes**  
Animée par Suzanne Thivellier-Perrin,  
Historienne chercheuse indépendante  
De 15 h à 17 h – Médiathèque / espace J. Prévert  
Cycle de conférences proposé par  
L'Université Populaire Eu- Mers-Le Tréport  
Information auprès de l'Université Populaire  
<http://www.universite-populaire-eu-mers-treport.org>



## Vendredi 1er mai

**Brocante sur la Prairie**  
Organisée par le Lions club Mers  
Petite restauration sur place  
Contact : lionsclubmers@gmail.com



## Samedi 2 et Dimanche 3 mai

**Le Marché du Printemps**  
Sur l'esplanade  
Association FestiMers  
Contact : 06 82 71 90 72



## Samedi 2 mai

**Café Lecture**  
Venez partager vos derniers coups de cœur lecture  
le temps d'un moment convivial.  
De 15 h à 17 h – Entrée libre  
Médiathèque de Mers-les-Bains  
rue Paul Doumer



## Samedi 2 mai

Théâtre au Pavillon des Bains «**Le Dîner de Cons**»  
20 h 30  
Théâtre – tarif : 25 €  
Une comédie de Francis Veber avec  
Matthieu Kalka, Alexandre Bolin  
En Partenariat avec le Prêdo de St Riquier  
Réservations : theatrelepreo.fr – 06 58 36 95 39



## Dimanche 3 mai

**Brevet Cyclotouriste UC Verescence**  
Randonnée cyclotourisme  
Ouvert à tous licencié ou non / 30, 60 et 90 km  
Salle des Mailleuls



## 8 au 17 mai

**Fête foraine** sur la place du marché

## Vendredi 15 mai

Concert au Pavillon des Bains  
**PICHE**  
Danseur, chorégraphe, performer, chanteur, Piche est une figure singulière de la scène musicale, qui joue avec les codes du masculin et du féminin avec humour ; toujours avec audace. Refusant toute barrière, elle incarne une génération qui revendique l'inclusivité comme horizon et expression.  
20 h 30 – 34 €  
Placement debout  
Billetterie Auchan, Espace Culturel Leclerc  
ou en ligne sur le réseau ticketmaster  
<https://www.ginger.fr/manifestation/piche-piche/>

## Dimanche 17 mai

Vide Greniers des Sapeurs-Pompiers  
3 € / mètre  
Sur la prairie  
Amicale des sapeurs-pompiers



## 23 & 24 mai

### PENTECÔTE EN KILT

A Mers-les-Bains et au Tréport  
14 h – 18 h  
Installation du camp celte sur la prairie  
Organisation de jeux : épreuve de force, lancer de poids, etc.  
Marché artisanal et celtique  
Vers 15 h 30 : Aubade en statique sur la prairie à proximité du camp  
Dimanche : Grande Parade  
Vers 14 h 15 : départ de la déambulation → esplanade du Tréport → quai → esplanade de Mers les Bains → prairie.  
Tous les groupes et participants seront réunis.  
Association loi 1901 « Rassemblement celtique »  
Tél : 06.81.07.22.95



## Mardi 26 mai

**Conférence** «De belles époques ! Renoir et Lautrec, témoins privilégiés de leur temps»  
Animée par Nathalie Obry, professeur retraitée  
De 15 h à 17 h – Médiathèque / espace J. Prévert  
Cycle de conférences proposé par  
L'Université Populaire Eu- Mers-Le Tréport  
Information auprès de l'Université Populaire  
<http://www.universite-populaire-eu-mers-treport.org>



## Mercredi 27 mai

### La vie devant soi

Lecture proposée par la Comédie de Picardie dans le cadre de son partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Somme  
18 h 30 – Médiathèque de Mers – Gratuit – durée : 45 mn  
Inscription conseillée auprès de la médiathèque

## Vendredi 29 mai

**Relais Petite Enfance** de 9 h 45 à 11 h - Médiathèque - gratuit  
Chaque mois, le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes des Villes Sœurs propose des animations gratuites pour les enfants de la naissance à 3 ans, dans ses locaux ou dans les bibliothèques du réseau des Villes Sœurs.  
Proposé par le Relais Petite Enfance de la CCVS en partenariat avec la médiathèque, pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte.  
Inscription obligatoire : 02 27 28 03 91 ou rpe@villes-soeurs.fr

## Samedi 30 et Dimanche 31 Mai

### Le Grand Embouteillage Rassemblement de véhicules anciens

Sur la prairie et en ville  
Deux grands embouteillages le samedi 30 et le dimanche 31 Mai. Rendez-vous sur la prairie de Mers-les-Bains, à 10 h le



samedi et à 9 h 30 le dimanche. Grand rassemblement de véhicules anciens de plus de 35 ans, deux et quatre roues. Au programme : petites balades en véhicules anciens, exposition sur l'espace prairie, restauration sur place, animations et sonorisation assurées par Bertrand Vezier, concert le samedi, présence de pin-ups sur les deux jours ainsi qu'une brocante vintage.

Pour toute inscription de véhicules anciens ou pour la brocante, contacter le 06 82 71 90 72 ou par mail à famillechevrier2000@yahoo.fr. L'inscription est obligatoire et fixée à 5 euros par véhicule, avec petit-déjeuner offert ledimanche matin.

Association FestiMers – contact : (06) 82 71 90 72

### Vendredi 5 juin

**Spectacle de danse** du Centre de loisirs Pavillon des Bains



### Samedi 6 juin

#### Café Lecture

Venez partager vos derniers coups de cœur lecture le temps d'un moment convivial.

De 15 h à 17 h – Entrée libre - Médiathèque



### Dimanche 7 juin

#### Les parcours du cœur

Le club Cœur et Santé des 3 villes sœurs organise un parcours du cœur :

Parcours santé : marches de 5 km, 9 km et 15 km  
Parcours VTT en projet

Tests glycémiques, infirmières, gestes qui sauvent, conseils Petite collation avant et après effort

Contact : 06 86 17 82 12

Club.coeuretsante.3villessœurs@gmail.com

Nos amis les chiens tenus en laisse sont les bienvenus.



### 13 et 14 juin

#### Festival Les Vents de Mers

2 jours consacrés aux instruments à vents  
Orchestré par l'Harmonie Municipale avec la ville de Mers-les-Bains

Lieu à confirmer : prairie ou placette de la rue Raspail

Accès libre - Bar et restauration sur place  
(Option de repli au Pavillon des Bains)

Harmonie de Mers-les-Bains / tél. 06 30 08 50 41 / thierry.mersharmonie@orange.fr



### 13 et 14 juin

#### Puces des couturières Assist'o'chats

Salle des Mailleuls



### 14 juin

#### Brocante sur la prairie

Association ACMES (Sauvetage en mer avec les chiens terre-neuve et autres)



### Vendredi 19 juin

#### Feu de la St Jean

Nombreuses associations – restauration sur place

A partir de 16 h sur la prairie

www.merslesbains.fr

https://www.facebook.com/merslesbains



### Dimanche 21 juin

COB – Com de com – Ville de Mers

#### AQUATHLON DES VILLES SŒURS

Piscine O2 Falaises et Esplanade

(de la Fée des Mers à rue Sadi Carnot)

C.O.BRESLE TRIATHLON contact Mail :

tenisien.michel2@orange.fr Téléphone : 06 29 09 17 62



### Dimanche 21 juin Fête de la musique

### Vendredi 26 juin Kermesse de l'école



### Samedi 27 juin

#### Color Zinzin

Prépare ton plus beau déguisement et viens vivre une journée complètement folle ! Course déguisée, poudres colorées, obstacles, défis... Puis place au festival avec Patrick Sébastien et ses danseuses, Mathieu Bost chanteur officiel du Canon Français, DJ Fanou, DJ Valouzd...

Et pour clôturer un magnifique Feu d'artifice !

Association BARBYLONE - 06 12 72 20 02



### Dimanche 28 juin

#### Brocante

Sur la Prairie

Surf Casting Club - contact : 06 52 37 99 42



### Mardi 30 juin

#### Conférence Les secrets de l'Antique

: Technologies antiques  
Animée par Suzanne Thivellier-Perrin,  
Historienne chercheuse indépendante.

De 15 h à 17 h – Médiathèque / espace J. Prévert

Cycle de conférences proposé par

L'Université Populaire Eu- Mers-Le Tréport

Information auprès de l'Université Populaire

<http://www.universite-populaire-eu-mers-treport.org>

### Samedi 04 au mercredi 08 juillet inclus :

#### CHAMPIONNATS DE FRANCE

#### OCÉAN RACING

(kayaks, pirogues ...)

Organisation : Glisse Sensations Mers et Ville de Mers-les-Bains avec la Fédération de Canoë Kayak



### Jeudi 9 et Vendredi 10 juillet

#### « Les chiffonniers de la plage »

Auprès de l'artiste plasticienne Marie Goussé, participez à la création de 3 sculptures monumentales sur l'esplanade. Trois structures métalliques seront habillées de matériaux de récupération issus de la pêche et de la mer.

### Samedi 25 et Dimanche 26 juillet

#### 24ème Fête des Baigneurs

Cette 24ème édition sera placée sous le thème des Jeux de la Belle Epoque  
Costumez-vous et participez pleinement à la Fête des Baigneurs – accès libre  
Tél. : 02 35 50 20 79 /  
culturel@merslesbains.fr  
www.merslesbains.fr



Programme non exhaustif. Sous réserve de modifications. Suivez-nous sur nos réseaux.

# EXPOSITIONS PRINTEMPS 2026

Espace Jacques Prévert

• 4 Avril / 3 Mai

## David DAUD

«Daoud ouvre les soubassements du mental.  
Il oeuvre au de-dans du dedans»

Christian Noorbergen (critique d'art)



Programme complet  
de l'année, scanner  
le code Qr :

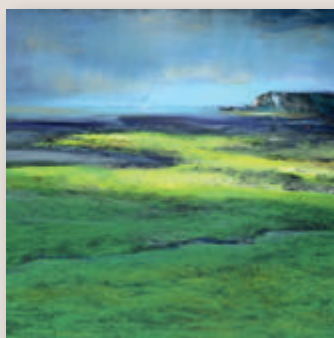


• 9 Mai / 7 Juin

## Nathalie GLORIA

Invitation au voyage

«Le tendre et le sec se rencontrent, les pigments  
se heurtent et la lumière se fraye un chemin»

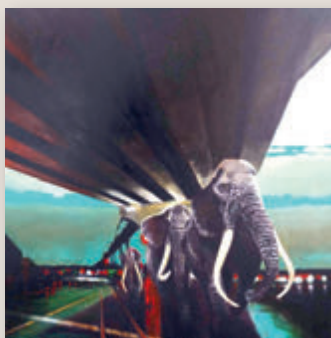


• 12 Juin  
/ 2 Août

Exposition  
partagée



**BATON**  
- Sculptures -



**Tristan MARÉCHAL**



La médiathèque vous  
accueille du mardi au samedi  
(10 h - 12 h et 14 h - 17 h 30)  
sauf le Jeudi matin.

Sur place, lecture, magazines,  
BD, DVD et textes-lus, jeux de  
société, expositions, accès  
informatique, wi-fi.

Toutes les modalités d'emprunt,  
agenda et catalogue sur :



service de prêt  
d'œuvres d'art  
aux particuliers  
et collectivités

2025 a vu naître l'arthothèque. Depuis un  
an la médiathèque de Mers propose aux  
lecteurs d'emprunter gratuitement des  
œuvres d'art. Venez découvrir...

La Médiathèque de Mers-les-Bains tient  
à votre disposition sur place le catalogue  
détaillé des œuvres, dont une partie est  
exposée en permanence à la médiathèque.  
Ce service est également proposé aux  
entreprises, restaurants, boutiques,  
sous forme de location d'œuvres (15 € / œuvre pour 2 mois).



**ESPACE  
JACQUES-PRÉVERT**

RUE PAUL DOUMER 80350 MERS-LES-BAINS  
02 35 50 08 46  
SERVICECULTUREL@VILLE-MERSLESBAINS.FR

# PAVILLON DES BAINS

Salle de Spectacle Mers-les-Bains

Samedi 02 Mai

**MATTHIEU  
KALKA**

**ALEXANDRE  
BOLIN**

## le dîner de cons

UNE COMEDIE DE  
FRANCIS VEBER

Avec  
MARINE WEYN - SALOME PAYEN  
PIERRE DARCAS - ROMAIN HAIGNERE



### LE DÎNER DE CONS DE FRANCIS VEBER

L'esprit du film sur scène, et on rit beaucoup !!  
Le mercredi, Pierre Brochant et ses amis organisent un dîner de cons. Le principe est simple : chaque participant amène un « con », et celui dont l'invité se distingue le plus est déclaré vainqueur. Pierre est heureux : il a trouvé François Pignon...

**SAMEDI 02 MAI - 20 H 30 - 25 €**  
**RÉSERVATIONS : [theatrelepreo.fr](http://theatrelepreo.fr)**

**06 58 36 95 39**



Vendredi 15 Mai



### PICHE UN CHANTEUR QUI FAIT DU DRAG

Danseur, chorégraphe, performer, chanteur, Piche joue avec les codes du masculin et du féminin avec humour et audace. Refusant toute barrière, elle incarne une génération qui revendique l'inclusivité comme horizon et expression. Piche a notamment fait sensation lors de la cérémonie d'ouverture des J.O. de Paris 2024.

**VENDREDI 15 MAI - 20 H 30 - 34 €**  
**DEBOUT**

**RÉSA : [GINGER.FR](http://GINGER.FR), AUCHAN, ESPACE  
CULTUREL LECLERC OU TICKETMASTER**



Toutes infos sur nos différents supports (Facebook, site internet [merslesbains.fr](http://merslesbains.fr)), et auprès du service culturel 02 35 50 20 79.

# HOMMAGE AUX SAUVEURS

## DU FRONT DE MER : INAUGURATION D'UNE SCULPTURE SYMBOLIQUE

LE FRONT DE MER, AUJOURD'HUI ADMIRÉ POUR SON HARMONIE ET LA RICHE ARCHITECTURE DE SES VILLAS, A TOUTEFOIS BIEN BIEN FAILLI DISPARAÎTRE A L'ISSUE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE. LE COMBAT D'UN GÉNÉRAL, D'UN MAIRE ET DE PROPRIÉTAIRES A PERMIS DE LE SAUVER ET DE LE TRANSMETTRE. HOMMAGE...

C'était une volonté forte de notre ancien maire M. Michel DELÉPINE : rendre hommage aux sauveurs du front de mer de Mers-les-Bains, à ces quelques passionnés qui se sont mobilisés pour empêcher la destruction pure et simple d'au moins une cinquantaine de villas, au lendemain de la seconde guerre mondiale, car gravement mutilées par l'occupation allemande.

Une décision courageuse, portée par des élus et des propriétaires déterminés, dont le général Joseph CLÈRE, qui a permis de sauver un patrimoine remarquable et emblématique, l'un des symboles de la station.

Ce que nous admirons aujourd'hui comme une évidence ne l'était pas hier. Près de 81 ans après, la ville de Mers-les-Bains a voulu être reconnaissante envers ces Mersois qui ne sont pas résignés, qui ont changé le cours de l'histoire locale.



▲ «Rendre mémoire» est la sculpture imaginée par l'artiste Philippe Desloubières pour matérialiser l'hommage de la ville de Mers aux sauveurs des villas du front de mer.



Pourtant connue des locaux et anciens Mersois férus de patrimoine ainsi que du Syndicat des propriétaires (lire pages suivantes...), cette histoire n'avait jamais vraiment été soulignée.

Et surtout, ses protagonistes n'avaient jamais été mis à l'honneur comme il se doit.

La ville a voulu un hommage pérenne, et c'est désormais chose faite, grâce à l'installation, à l'entrée Nord du Site Patrimonial remarquable, d'une sculpture forte en symbole et en résilience.

Intitulée « **Rendre mémoire** », l'oeuvre, dûe à l'artiste sculpteur Philippe DESLOUBIÈRES, allie l'Art nouveau qui illustre nombre de façades Mersoises, et la résistance exceptionnelle, symbolique, d'un arbre Japonais, le Ginkgo Biloba, illustrant ainsi la volonté forte des propriétaires de sauvegarder et transmettre leur patrimoine.

Notre précédent maire, ainsi que Mmes Anne-Marie COTELLE-CLÈRE, et Marie-France ASTIER, petites-filles du Général CLÈRE, le petit-fils du maire Maurice ELOY et l'artiste Philippe DESLOUBIÈRES ont dévoilé la sculpture.

Après les différentes prises de paroles permettant de revenir sur la genèse de cette belle opération patrimoniale, culturelle et mémorielle, c'est avec le verre de l'amitié que l'inauguration s'est achevée.

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui nous ont fait le plaisir d'assister à cet événement ainsi qu'à l'entreprise Lhotellier Bâtiment qui a fort généreusement pris en charge le socle de la statue, réalisé et installé avec technicité et compétence. ■

**Pages suivantes :** tout savoir sur les faits et l'action du Comité de sauvegarde créé en 1945 par le Général CLÈRE.



Mr BRUNET, qui a contribué à la réalisation technique de la sculpture, et son auteur, l'artiste Philippe DESLOUBIÈRES.



Mr Paul LHOTELLIER, du groupe Lhotellier qui a offert le socle de la sculpture, ses fixations et sa pose.



▲ M. Christophe ELOY, petit-fils du maire de l'époque Maurice ELOY, des descendantes du Général CLÈRE, dont, près de Mr Michel DELÉPINE, Mmes Marie-France ASTIER et Anne-Marie COTELLE-CLÈRE...



## Un combat pour une prise de conscience : celui du Général de Division Joseph CLÈRE et de ses amis Propriétaires.

► Lors de la Seconde Guerre mondiale, Mers-les-Bains est occupée par l'armée allemande : la plage est interdite, les villas réquisitionnées. Le front de mer est muré. **Des meurtrières sont aménagées à la place des portes et fenêtres**, les caves mitoyennes sont ouvertes afin de permettre aux soldats Allemands de circuler à couvert sur toute l'esplanade. Boiseries et planchers des villas sont **démontés** pour servir de coffrages à béton pour les innombrables Blockhaus du "Mur de l'Atlantique" (Le débarquement raté de Dieppe en 1942 renforce la méfiance de l'occupant envers les alliés. Le Maréchal Rommel passera à Mers et y fait renforcer le dispositif).



*Le général Clère*

**A la Libération, les villas sont pour la plupart ouvertes aux quatre vents. Elles n'ont plus de volets, plus de fenêtres ni de planchers pour la plupart.** Certains habitants sont aussi allés y prélever des meubles ou du bois pour se chauffer. Le quartier balnéaire fait alors grise mine, et comme au sein de la station toute proche du Tréport (qui, elle, a perdu ses villas du front de mer...), on s'interroge. Ce triste spectacle marque en effet les esprits, l'ensemble des magnifiques villas de la Belle Epoque Mersoise étant devenu un simple «décor de théâtre».

### ► Va t-il falloir raser et reconstruire du neuf, du «moderne» ?

**NON !** C'était sans compter sur l'engagement, sur la volonté d'une poignée de propriétaires, menée par le Général de Division Clère qui, conscients de leur patrimoine, de son intérêt, de sa valeur tant architecturale que familiale, et un rien nostalgique de ses plus belles heures, ont fait un choix simple : **préserver, remettre en état, retrouver les familles possédantes, les inciter à revenir, à reprendre leur bien.**

**Le Général Joseph Clère** fut, avec sept autres propriétaires de villas dont des militaires, l'un des plus fervents acteurs de la reconstruction du front de mer de Mers. La stature, la personnalité de ce brillant général d'artillerie réputé «Exigeant et autoritaire», ont permis, avec l'aide d'amis convaincus du bien-fondé de la démarche, d'éviter que le front de mer de Mers soit rasé comme celui du Tréport.



▲ Une vue parlante du front de mer à la fin des années 1940 : on devine bien les ouvertures murées de briques et munies de meurtrières. Pour se repérer : au centre, la villa «La Violette». A droite, l'Hôtel «Bellevue - Beurivage» sans ses fenêtres et balcons, ouvert aux quatre vents. Sur le trottoir, des planches de bois vont permettre de reconstruire les planchers...

Le Général, (ndlr : père de la sculptrice Marie-Josèphe COTELLE-CLÈRE a qui l'on doit les hauts-reliefs de la statue de Notre-Dame de la falaise ainsi que le calvaire de Saint-Martin placé derrière l'église du même nom, entre autres oeuvres), préside dès lors activement le Syndicat des Propriétaires entre 1945 et 1952. En 1946 le Général Clère crée le **Comité de Défense des Sinistrés de la ville de Mers les Bains**.

Puis le syndicat fait appel à René Fournier, architecte parisien agréé par le Commissariat Technique à la reconstruction Immobilière, pour qu'il assiste ses membres dans les démarches à accomplir.

C'est lui qui établira nombre de constats des démolitions et estimations des dommages afin de chiffrer le coût des reconstructions et obtenir une indemnisation auprès du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU).

Dans le courant du mois de septembre, une Commission désignée par le Préfet se rend à Mers afin d'examiner la possibilité de sauver les immeubles : elle conclut à la nécessité de **démolir toutes les villas de la partie nord de l'esplanade, du n° 1 jusqu'à la rue Paul Doumer, soit une cinquantaine de villas !!!!**

En septembre lors des grandes marées, la digue, déjà fortement endommagée, est encore plus fragilisée. Le sous-préfet vient rendre visite au maire Maurice Eloy et lui demande de prendre la décision, en accord avec la préfecture, de **démolir les immeubles**.

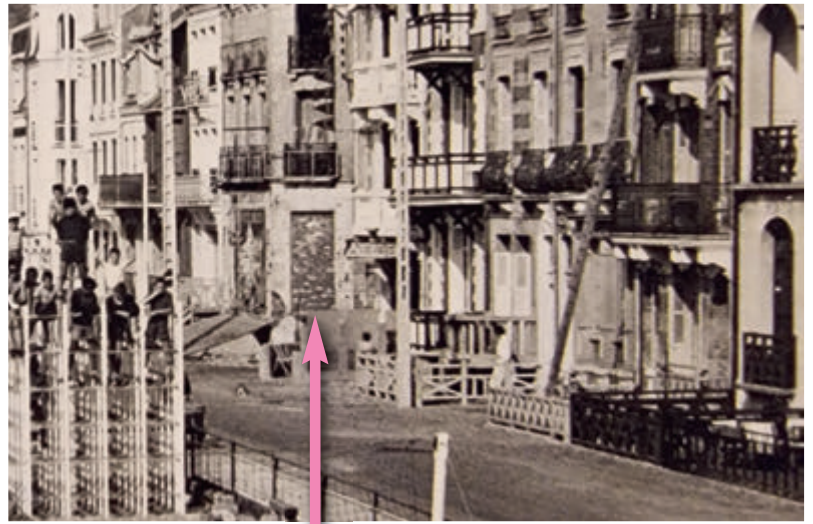
**Le maire refuse, laissant le soin à chaque propriétaire de répondre. En urgence, M. Fournier alerte le syndicat des Propriétaires qui va alors se battre contre ce projet néfaste.**

Tous les ans jusque 1956 environ, au cours des assemblées générales du Syndicat, la reconstruction sera le sujet principal des discussions.

**La ténacité des membres a permis de sauver ce patrimoine exceptionnel.**

Les Propriétaires ont été convaincus et, à quelques exceptions près, ont refusé de raser leurs villas. Deux ou trois proches du Casino (ensemble «Madocca») sont finalement détruites, et le Casino l'était déjà.

Les travaux de reconstruction se sont avérés coûteux, bien plus élevés que les sommes perçues au titre des



*Plusieurs années après la Libération, des rez-de-chaussées demeuraient encore murés. Mais les villas étaient sauvées et petit à petit toutes ont été remises en état, sauf 3 (site «Madocca»)...*

«dommages de guerre». Les démarches administratives étaient complexes. Les matériaux manquaient, la priorité allait fort logiquement au relogement de la population locale, à la reconstruction des hôpitaux, des écoles. Malgré toutes ces contraintes, et grâce au dialogue qui avait pu s'instaurer entre les propriétaires et les élus du Conseil Municipal, **le quartier balnéaire n'a pas été rasé**, contrairement à ce qui s'est passé dans la commune voisine du Tréport.

Une lourde tâche, mais c'est pourtant bien ce qui se produisit, pour notre plus grande chance aujourd'hui : les villas furent sauvées et elles nous sont parvenues aujourd'hui plus belles que jamais grâce à des nuanciers de couleurs qui n'existaient pas alors (beaucoup de «Ripolin» blanc ou blanc crème, de beige et de bordeaux durant les années 50 à fin 80), ainsi qu'une foule de déclinaisons harmonieuses, qui donne à l'ensemble une palette unique quand la lumière est belle. Une «carte de visite» exceptionnelle pour notre station.

Incontestablement la ville de MERS LES BAINS doit beaucoup à :

- M. Maurice **ELOY**, son maire de l'époque,
- Le Général Joseph **CLÈRE**, Président du Syndicat des Propriétaires de 1945 à 1952
- M. **MARIE-CARDINE**, secrétaire du Syndicat durant 45 ans, et Président de 1952 à 1955,
- M. René **FOURNIER**, architecte, et conseiller du Syndicat.

Sources : Ville de Mers-les-Bains, Syndicat des Propriétaires, Mmes Anne-Marie COTELLE-CLÈRE et Marie-France ASTIER (famille du général Clère).  
Ville de Mers-les-Bains 02/2026.

**CAMPAGNE DE STÉRILISATION  
DES OEUFS DE GOÉLANDS 2026 - SIGNALEMENT**

Madame, Monsieur, chers Mersois, résidents secondaires,

Une nouvelle **campagne de stérilisation des œufs de goélands** aura lieu en mai et Juin.

C'est nécessaire au vu des très nombreuses nuisances constatées. La ville est autorisée à réguler les naissances par les services de l'Etat (DTTM).

Des drones de la Société "**Cominthesky**" survoleront les toitures (sur signalement des occupants) pour asperger les œufs d'un produit à base d'**huile végétale** inoffensive pour les humains, les animaux et autres oiseaux, empêchant juste l'embryon de se développer.

Le 1er passage est prévu début Mai, le 2ème environ 3 semaines après (+-).

N'hésitez-pas : si un nid se trouve en effet sur votre toiture (la vôtre uniquement, pas celle du voisin), faites part de votre signalement en mairie :

- en **boîte à lettres de l'hôtel de ville**
- par courrier : **Mairie, BP 70045, 80350 MERS-LES-BAINS**
- ou par email : **mairie@merslesbains.fr**
- ou au **guichet directement**

C'est entièrement gratuit, n'hésitez-pas. Merci.

► Toute demande faite après le 1er passage ne pourra être traitée car les poussins seront nés avant le 2ème passage.



**STÉRILISATION DES OEUFS DE GOÉLANDS 2026 :  
Signalement des nids**

Je, soussigné Nom : ..... Prénom : .....

signale le lieu à traiter (N°, rue) : .....

Téléphone mobile ou fixe : ..... / .....

Précisions éventuelles sur la localisation exacte du nid : .....

signale à la société "Cominthesky", mandatée par la ville de Mers-les-Bains, la présence d'un ou de plusieurs nids sur la toiture de l'édifice dont je suis propriétaire, à l'adresse ci-dessus, en vue de stériliser les oeufs du ou des nids de goélands argentés s'y trouvant et dont j'ai bien vérifié la présence sur mon propre toit.

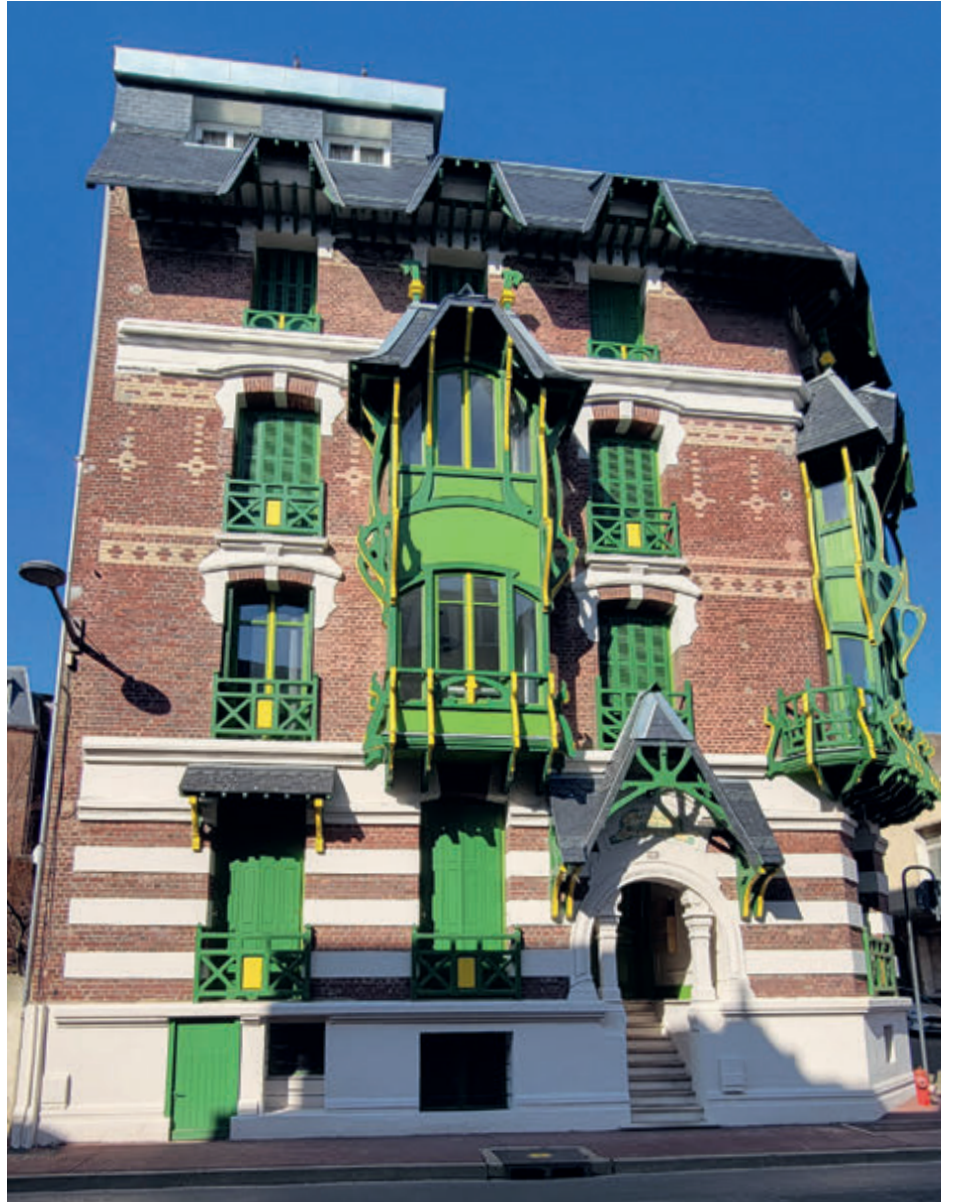
Signature :

# VILLAS MERISOISES

## RESTAURATION POUR LA VILLA «LA PARISIENNE»

### • Villa "LA PARISIENNE", avenue du Maréchal Foch

Chaque année, au Printemps, de beaux chantiers de rénovation des villas ou maisons Mersoises dévoilent leurs remises en couleur. Qu'il s'agisse d'un rafraîchissement des peintures, d'un changement complet de celles-ci, voire de travaux plus importants comme ci-contre sur l'imposante **villa Art Nouveau "La Parisienne"**, qui suit de quelques mois la remise en état de sa soeur jumelle, «La Française». Bravo aux propriétaires, conscients de la valeur et de l'intérêt de leurs biens. ■



# PIÉTONNISATION DE L'ESPLANADE

POUR 2026 : LES DATES ET DÉTAILS...



La mise en circulation piétonne de l'esplanade favorise la sécurité et la tranquillité de tous...

Comme chaque année, et pour garantir autant que possible la sécurité de tous, Mersois et visiteurs, vacanciers, familles..., l'esplanade sera fermée à la circulation et **réservée aux Piétons** comme suit :

**De 11 h à 23 h :**

- Du Vendredi 1er Mai au Dimanche 03 Mai,
- Du Vendredi 08 Mai au Dimanche 10 Mai,
- Du Jeudi 14 Mai au Dimanche 17 Mai,
- Du Samedi 23 Mai au Lundi 25 Mai.

**et de 11 h à 01 h 00 du matin :**

- Du Samedi 27 Juin au Dimanche 30 Août 2026.

Ces fermetures prendront effet la **veille à 15 h 00** et seront levées le **lendemain à 9 h 00**.

L'accès à l'Esplanade du Général Leclerc depuis la rue Paul Doumer, ainsi que celui menant vers la rue Sadi Carnot, seront fermés à la circulation pendant les périodes mentionnées ci-dessus.

La borne rétractable située en sortie de l'Esplanade du Général Leclerc sera mise en service durant ces mêmes horaires. Le stationnement et la circulation sont interdits, sauf riverains et titulaires de la Carte Mobilité Inclusion (C.M.I.) mention "stationnement", dans ces rues :

Rue François Coppée - Rue Raspail- Rue Buzeaux - Rue Julien Hédin - Rue Maurice Dupont - Rue Paul Doumer (Entre la rue Henri Lebeuf et l'Esplanade du Général Leclerc) - Rue Lebeuf (Entre la rue Marcel Holleville et la rue Paul Doumer) - Rue Sadi Carnot, Rue Duquesne, Rue de l'Amiral Courbet (Dans leur totalité), Rue Boucher de Perthes - Rue Faidherbe - Rue Frédéric Petit (Entre l'Avenue du Maréchal Foch et L'Esplanade du Général Leclerc).

Il sera possible d'effectuer un **retournement** pour chacune de ces rues ou portions de rues au niveau de leur intersection avec l'Esplanade du Général Leclerc («raquette» de retournement) afin de permettre aux riverains, ainsi qu'aux titulaires de la carte CMI mention "Stationnement", de faire demi-tour, ainsi la circulation sera autorisée dans les deux sens.

Avant la fermeture de l'esplanade pour piétonnisation, la circulation sur celle-ci se fera toujours en sens unique du Nord vers le Sud (De la falaise de Mers vers Le Tréport).

Cette fermeture permet à tous de **profiter** de l'esplanade dans les meilleures conditions : réduction des bruits de circulation, des moteurs, sécurité accrue pour les piétons, déambulation plus facile sur un plus large espace. ■

Sport-loisirs

## Venez pratiquer le BILLARD FRANÇAIS à Mers-les-Bains !



Le "Billard Club de la Bresle" et ses sympathiques joueurs vous attendent au sous-sol du bâtiment n°4 rue Sadi CARNOT (entrée par le parking de la Résidence Goélia Belle Époque) face au minigolf, accès entre l'Office du Tourisme et la médiathèque.

Infos 07.83.50.46.73 / 06.85.23.69.34

Courriel : michel.duval927@orange.fr

**LIONS CLUB DE MERS-LES-BAINS**  
**BROCANTE**  
**SUR LA PRAIRIE**  
**1<sup>ER</sup> MAI 2026**

SUR RÉSERVATION AU  
06 11 65 34 63 / 06 67 68 57 61  
lionsclubmers@gmail.com

TARIF AU MÈTRE : 3,00 € - MINIMUM DE  
RÉSERVATION : 4 MÈTRES

LES BÉNÉFICES SONT REVERSÉS AU PROFIT  
DES ŒUVRES DU LIONS CLUB MERS-LES-BAINS

Fédération Française de Cardiologie

UN CŒUR QUI VA,  
LA VIE QUI BAT

## LES PARCOURS DU Cœur



MERS-LES-BAINS  
DIMANCHE 7 JUIN 2026

Le CLUB CŒUR et SANTÉ  
des 3 VILLES SŒURS

ORGANISE SON

## PARCOURS DU CŒUR

Marches de 5 kms, 9 kms et 15 kms  
Parcours VTT en projet

Infos, tests glycémiques, infirmières,  
gestes qui sauvent, conseils...

Petite collation avant et après effort

CONTACT : 06 86 17 82 12

Email. [club.coeursante.3villesoeurs@gmail.com](mailto:club.coeursante.3villesoeurs@gmail.com)

Nos amis les chiens tenus en laisse sont les bienvenus

**J'aime mon cœur, je participe.**

[www.fedecardio.org](http://www.fedecardio.org)

Soutenu par  
GOUVERNEMENT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Internet | DÉMARCHES NUMÉRIQUES EN LIGNE : ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Vous avez des démarches administratives en ligne à faire et vous n'avez ni ordinateur, ni internet ni imprimante ? Vous n'êtes pas familiarisé(e) avec ces nouveaux moyens techniques ?

Et si vous vous rendiez à l'Espace Numérique Mobile (ENM) proposé sur votre commune ?

C'est un service gratuit et sans rendez-vous !

Un conseiller vous accompagne pour vos démarches administratives. Espace ouvert aux demandeurs d'emploi, aux particuliers, aux auto-entrepreneurs...

L'espace mobile est présent à Mers-les-Bains, Place du Marché, comme suit :

Permanences Mers-les-Bains de 10 à 12 h :

- Lundi 8 juin
- Lundi 6 juillet
- Lundi 7 septembre.

Réservation conseillée au 07.88.40.62.78

## Sécurité | RÉUNION PUBLIQUE

Avec la Gendarmerie et vos élus :  
présentation du dispositif de prévention

## PARTICIPATION CITOYENNE

DEVENEZ ACTEUR DE LA  
SÉCURITÉ DE MERS-LES-BAINS !

**VENDREDI 29 MAI 2026 18 H**  
**SALLE ERNEST DAILLY (Mairie)**

Verre de l'amitié à l'issue

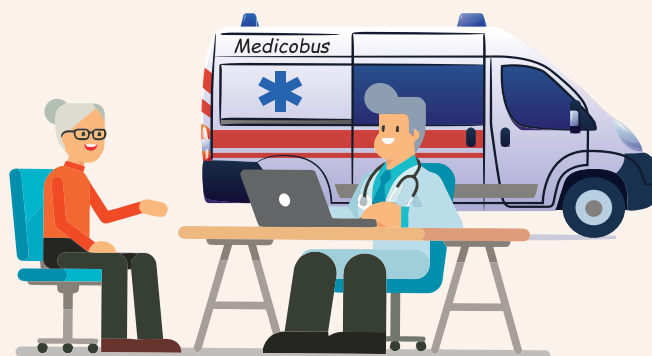


## Santé | LES PERMANENCES DU MÉDICOBUS EN 2026

Le Médicobus assure des permanences qui complètent l'offre de soins de proximité et facilitent l'accès au médecin pour les habitants. Vous pouvez déclarer le medicobus médecin traitant si vous n'en avez pas.

Ce service de santé mobile permet d'accéder facilement à des consultations de médecine générale, au plus près de chez eux : à Mers-les-Bains, au Tréport, et à O2S - Eu.

- **MERS-LES-BAINS — Salle Curie (face Verescence)**  
Alternance mardi / mercredi toute l'année
- **O2S - Eu** : Permanences tous les lundis, complétées par certains jeudis
- **LE TRÉPORT — Maison des Services**  
Permanences tous les vendredis (hors fériés)



Modalités de prise de rendez-vous :

- En ligne sur **Doctolib**  
(recherche : Centre de santé mobile CBA)
- Ou par téléphone au

**02 35 82 69 40**

*C'est un vrai cabinet médical installé dans le Pôle Associatif Curie, spécialement aménagé, assurant la confidentialité des échanges patient / médecin. C'est une consultation médicale de 1er recours, un 1er pas vers la construction d'une organisation des soins plus pérenne et plus stable sur la commune, par la construction de la future maison de santé Mersoise.*



## ENVIE D'UN BON FILM ?

ET BIEN INSTALLÉ ? LE GÉRARD PHILIPPE, BIEN SÛR !...



Envie d'un bon film sans aller loin ?

Le cinéma Gérard Philippe vous ouvre ses portes pour vivre toute la magie du 7ème art dans un cadre chaleureux.

Avec une programmation riche et variée qui colle à l'actualité, la salle Mersoise propose le **meilleur du cinéma français et international** : grands succès, films d'auteur, avant-premières, jeune public pour tous les goûts et tous les âges !

Installé dans une **salle moderne, spacieuse et confortable**, le cinéma Gérard Philippe garantit une expérience de projection de



CINÉMA  
**GERARD  
PHILIPPE**

MERS LES BAINS

grande qualité, avec un son excellent et une image en haute définition pour profiter pleinement de vos coups de coeurs. Alors, laissez-vous tenter !

Seul, en famille ou entre amis, venez vivre des émotions sur grand écran au **cinéma Gérard Philippe, le cinéma de proximité de Mers-les-Bains !** 😊



### TARIFS

- Tarif plein : 8 €.
- Tarif réduit 1 (Séniors, étudiants, - de 18 ans) : 6,50 €.
- Tarif réduit 2 (- de 12 ans, demandeurs d'emploi) : 6 €.
- Mercredi tarif unique : 6 €.
- Lundi tarif unique : 5 €.



• Chaque semaine sur notre page Facebook, ou ci-contre sur le site du Cinéma, retrouvez le programme du Gérard Philippe.

Cinéma Gérard Philippe  
2 rue Paul Doumer  
80350 MERS-LES-BAINS

**23 & 24 mai 2026**

# Pentecôte en Kilt

**Le Tréport  
Mers-les-Bains**

Retrouvez  
le programme



Organisé par l'association  
**«Rassemblement Celtique»**

